

Mertzig, le 17 avril 2023

AVIS AU PUBLIC

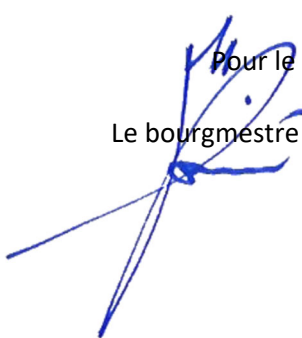
Par arrêté ministériel n°3A/2023/1165/174 du 14 avril 2023, Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire a autorisé la société SA MARBRERIE GILSON & STEMPEL, à exploiter un palan manuel à chaîne poulie de la marque CHAIN HOST, du type HSZ A619, avec le numéro de construction 21090040.

Un recours contre la décision du ministre est ouvert devant le tribunal administratif qui statue comme juge du fond. Ce recours doit être introduit, sous peine de forclusion, dans le délai de quarante jours précité.

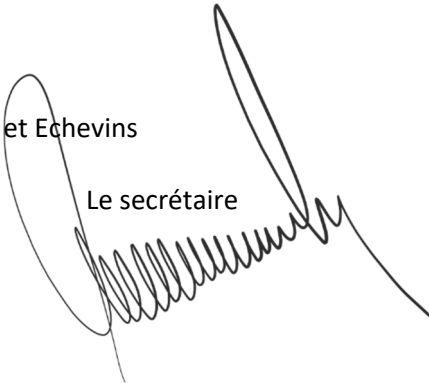
Cette publication est affichée conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés.

Pour le Collège des Bourgmestre et Echevins

Le bourgmestre



Le secrétaire



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Par la présente le Collège des Bourgmestre et Échevins certifie que l'avis au public ci-contre a été publié à partir du 17 avril 2023.

Pour le Collège des Bourgmestre et Echevins

Le bourgmestre



Le secrétaire

